|  |
| --- |
| A13|CADRE DU MEMOIRE JUSTIFICATIF |

**CE DOCUMENT EST A REMPLIR OBLIGATOIREMENT**

MARCHÉS DE TRAVAUX PUBLICS

|  |
| --- |
| Mise en sécurité du restaurant universitaire et divers travaux d’aménagement dans le bâtiment principal |

**VetAgro Sup**

**1 avenue Bourgelat**

69280 MARCY L’ETOILE

CADRE A REMPLIR PAR LE CANDIDAT

**LOT N°\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ - INTITULE : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

ENTREPRISE : …………………………………………………………………………………………

ADRESSE DE L’ENTREPRISE : …………………………………………………………………….

Conformément au règlement de consultation, le présent cadre de mémoire constitue la justification de l’offre au regard du critère de la valeur technique.

Le présent document constitue un cadre de réponse définissant un contenu que les entreprises doivent respecter. **Mais en aucun cas ce document ne pourra se substituer aux pièces du DCE.**

**Qualité technique /60 points**

**Sous-critère 1 : Organisation des travaux et méthodologie** /20 points

1. L’entreprise décrit la méthodologie et les dispositions mises en œuvre pour la réalisation des études et des travaux.
2. Elle précise les méthodes envisagées pour travailler au sein d’un bâtiment occupé avec des horaires et accès contraints.
3. Elle décrit les moyens mis en œuvre par l’entreprise pour respecter la sécurité du personnel, et la charte chantier faibles nuisances.

**Sous-critère 2 : Moyens humains et matériels** /20 points

1. Le soumissionnaire détaillera qualitativement et quantitativement les moyens humains et matériels qu’il compte mettre en œuvre pour la réalisation du chantier (études, encadrement, travaux).
2. Il détaillera également les moyens prévus en cas de retard dû à des aléas de chantier,
3. Enfin, il détaillera les moyens mis en œuvre par l’entreprise pour le contrôle de la qualité et la gestion des levées de réserves de réception et de GPA : moyens humains, méthodologie et délais d’intervention

**Sous-critère 3 : Proposition de planning détaillé** /15 points

1. Le candidat propose un planning détaillé des différentes tâches et délais (études d’EXE, approvisionnement, délai de fabrication, différents temps de chantiers, etc…), démontrant la compréhension des travaux à mener.
2. Le planning présenté devra respecter le calendrier prévisionnel figurant en annexe du CCAP et pourra être optimisé afin de réceptionner le chantier dans des délais plus courts.

**Sous-critère 4 : Performance des matériaux** /5 points

1. Marques et références des matériaux proposés (voir annexe : fiche matériaux). Les matériaux sont conformes aux exigences du CCTP, aucune variante n’étant acceptée. Fiches techniques et nature de tous les produits que le candidat envisage d'employer.